

✓ Vous résidez en Ile-de-france,

✓ vous êtes retraité(e) du régime général à titre principal,

✓ vous ne bénéficiez pas de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

La Cnav Ile-de-France évalue vos besoins afin que vous puissiez continuer à vivre à domicile dans les meilleures conditions.

En fonction de votre situation et de vos revenus, la Cnav Ile-de-France pourra :

- vous conseiller des aides personnalisées (aide au ménage, livraison de courses, aménagement de votre logement, téléalarme, aide aux transports, etc.),
- vous accorder un financement partiel de ces prestations.

Cette proposition vous intéresse.

Pour des informations complémentaires contactez :

- la Cnav Ile-de-France au

 **0821 10 12 14** (0,12 €/mn)

- la structure évaluatrice missionnée sur votre commune.

**Pour connaître ses coordonnées,
consulter les pages régionales du site**

www.partenairesaction sociale.fr

(cliquer sur le département de Paris,
sélectionner le menu : votre région, les contacts)

